



Nos honoraires

TRANSACTION IMMOBILIERE

I - Immeubles d'habitation ou professionnel

6% du prix de vente TTC avec un minimum de 3.800 € TTC

II - Immeubles commerciaux, fonds de commerce, terrains

12% du prix de vente TTC avec un minimum de 3.800 € TTC

III - EVALUATION : 150 € TTC

LOCATION ET ADMINISTRATION DE BIENS

I – Gérance locative

6% HT soit 7,2% TTC des sommes perçues

Pour un lot

5% HT soit 6% TTC des sommes perçues

A partir de deux lots et pour un immeuble individuel

II - Location

Bailleur : un mois de loyer hors charges

Locataire : un mois de loyer hors charges (dans la limite de 11 €/m²)

Comprenant : recherche du locataire (charge exclusive bailleur),

Visite, dossier de candidature, rédaction du bail,

État des lieux d'entrée (tarif fixe 3 €/m²/partie)

III - Rédaction de bail d'habitation : 250€ TTC

Vacation exceptionnelle :

Collaborateur-trice : 60 € TTC/h – Gérante : 80 € TTC/h

RETROUVEZ TOUTES NOS OFFRES SUR NOTRE SITE INTERNET :

WWW.OFFICEFONCIER.COM